



## Contribution économique territoriale

Par **loisella**, le **15/12/2016** à **08:36**

bonjour,

je suis en exercice paramédical en libéral (statut BNC) et je travaille dans deux cabinets :  
-dans le premiers je suis en reversion auprès de ma collègue qui est propriétaire des lieux.j'y exerce 2 jours par semaine)

-dans le second, j'ai un contrat "participation aux frais d'entretien du local que j'occupe 1 jour et demi par semaine pour 250 euros/mois

Je voudrai savoir si je suis soumise à la CET dans ses conditions d'exercice. Merci